

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

**Séance du 4 juillet 2013**

**DCM N° 13-07-04-2**

**Objet : Compte Administratif de l'exercice 2012.**

**Rapporteur: M. TOULOUZE**

Le Compte Administratif 2012 représente un excédent global de clôture de 9 748 212,41 €, qui se décompose comme suit :

- un excédent pour le Budget Principal de	4 991 990,57 €
- un excédent pour le Budget Annexe des Eaux de	5 615 223,62 €
- un excédent pour le Budget Annexe du Camping de	750 426,84 €
- un déficit pour le Budget Annexe des Zones de	-1 609 428,62 €

Vous trouverez ci-après **l'analyse du Compte Administratif pour le Budget Principal.**

Les mouvements comptables constatés à la clôture de l'exercice 2012 pour le Budget Principal, le Budget Annexe des Eaux, le Budget Annexe du Camping et le Budget Annexe des Zones sont décrits successivement, ci-joint, en annexe 2.

## RESULTAT NET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

La Ville dégage un **excédent net positif de 430 541€ en 2012**, qui illustre la qualité de prévision et d'exécution budgétaire.

En particulier, les investissements record de l'année sont proches des sommes budgétées pour 2012. Les montants qui suivent présentent les résultats par section, ainsi que les reports d'investissement déduits de l'excédent brut 2012.

L'excédent est obtenu comme suit :

Résultat de <b>fonctionnement</b> de 2011	10 071 567€
Recettes – Dépenses de fonctionnement 2012	+ 8 650 323€
Résultat <b>d'investissement</b> de 2011	- 1 668 763€
Recettes – Dépenses d'investissement 2012	- 12 061 136€
<b>Excédent brut 2012</b>	= 4 991 991€
Solde des reports d'investissement en 2013	- 4 561 450€
<b>Excédent net 2012</b>	= 430 541€

### OBSERVATIONS INTRODUCTIVES

*A partir de l'exercice 2012, la Ville enregistre des mouvements comptables nouveaux qu'il convient de signaler, dans la mesure où ils ont un impact sur toutes les comparaisons avec l'exercice précédent.*

#### **Mutualisation des services informatiques**

*A l'issue d'une première année effective de mutualisation, les flux précis en dépenses et recettes ont été établis entre la Ville et Metz Métropole. Il s'agit :*

- d'une dépense de fonctionnement de 3 521k€ (paiement par la Ville de charges générales, de coûts d'amortissement) ;*
- d'une recette de fonctionnement de 2 223k€ (remboursement par Metz Métropole de rémunérations de personnel).*

*Le coût net des services informatiques est donc de 1 298k€, soit un coût similaire à celui de 2011 (1 299k€).*

*La mutualisation a pour effet comptable l'inscription, dans les comptes de la Ville, en dépenses et en recettes, des charges de fonctionnement et des dépenses de personnel de la DCSI mutualisée.*

#### **Recettes du Contrat Enfance Jeunesse CEJ - Petite Enfance**

*A compter de 2012, la Ville perçoit ces recettes de la CAF, destinées à être reversées au CCAS. Il s'agit donc de recettes et dépenses (subvention) équivalentes en fonctionnement, pour 1 644k€ au titre de 2012, plus un rattrapage 2011 de 1 478k€ (total de 3 122k€).*

La perception de subvention de la CAF par le CCAS, mais transitant par les comptes de la Ville, a pour effet comptable l'inscription de montants identiques dans les comptes de la ville en dépenses (subventions au CCAS) et en recettes (dotations de l'Etat). Ces deux postes seront donc artificiellement « gonflés » dans une comparaison avec 2011, cette augmentation étant encore accentuée par le rattrapage sur 2012 de subventions accordées au titre de 2011.

### **Ligne de trésorerie**

En 2012, la Ville a effectué un tirage de trésorerie de 4,9M€. Cette opération a été réalisée sur le Contrat Long Terme Renouvelable, contrat de type ancien souscrit en 1998 qui, bien que relevant de la trésorerie, requiert des inscriptions budgétaires (contrairement à la ligne de trésorerie nouvelle, souscrite en 2013).

L'opération s'est donc traduite par une inscription en recette (tirage) et dépense (remboursement) d'investissement du même montant pour 4,9M€, sur une ligne globale qualifiée "d'emprunt", mais sans aucune incidence sur l'encours de dette.

Il en résulte, pour la présentation comptable, des variations importantes de recettes et dépenses d'investissement, sans traduction concrète sur l'équipement de la Ville.

L'incidence globale des mouvements signalés est présentée ci-après.

	Variation 2011-2012 figurant au CA	Variation 2011-2012 hors les mouvements signalés
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Recettes réelles de fonctionnement	+1,15%	-2,10%
Dépenses réelles de fonctionnement	+7,77%	+2,97%
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Recettes réelles d'investissement	+20,76%	+12,60%
Dépenses réelles d'investissement	+20,24%	+13,90%
<b>RATIO</b>	<i>au CA</i>	<i>hors mouvements</i>
Dép. personnel / dép. réelles de fonct.	50,10%	52,23%

**L'attention est attirée sur le fait que les mouvements signalés impactent les totaux intermédiaires et globaux, ainsi que certains ratios du Compte Administratif 2012, pour le fonctionnement et l'investissement, en recettes et en dépenses réelles.**

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement présente un **total général en recettes de 167 137 877€, et en dépenses de 158 487 554€.**

Hors mouvements d'ordre, l'écart entre les recettes réelles de 166 041 235€, et les dépenses réelles de 149 123 824€, permet de dégager **une épargne brute de 16,9 M€**, supérieure à l'objectif de 12,8M€ annoncé au moment du BP 2012.

### Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement augmentent en dépit de la baisse des dotations intercommunales (-2,9%) et des produits d'exploitation (-3,8%), grâce à l'évolution positive des autres composantes.

#### *Les impôts et taxes*

**Sans modification des taux de la fiscalité pour la quatrième année consécutive**, le produit de la fiscalité directe communale évolue d'un peu plus de 2%. Cette évolution s'explique uniquement par la croissance physique des bases fiscales et leur revalorisation forfaitaire décidée par l'Etat (+1,8%, Loi de Finances pour 2012).

Les produits de la Taxe Communale sur l'Electricité et de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, perçus sur l'exercice 2012, comprennent le dernier trimestre 2011 et l'année 2012 en entier. En conséquence, en comparaison avec 2011, le produit de la TCE et de la TLPE augmente respectivement de 766k€ et 557k€.

La taxe sur les droits de mutation recule de plus d'un million (-24,0%), par rapport à une recette exceptionnelle de 2011 (vente du Centre Saint-Jacques).

#### *Les dotations de l'Etat*

Une baisse de la DGF était annoncée : elle s'est chiffrée à - 444 k€, soit -1,6%, principalement du fait du recul de l'ancien « complément de garantie ».

A l'inverse, la Ville encaisse en 2012 deux fractions annuelles des dotations du Contrat Enfance Jeunesse par la CAF (pour 2011 et 2012 : 3,1M€), à charge pour elle de les reverser au CCAS (voir observations introductives).

#### *Les dotations intercommunales*

L'attribution de compensation (ADC), principal reversement de Metz Métropole à la Ville, est diminué, à compter de 2012, du fait d'un certain nombre de charges transférées liées aux derniers transferts de compétences : cela concerne les voiries communales supportant la circulation du futur METTIS, le transfert de la Mission Locale pour l'emploi et de l'insertion, et enfin le transfert partiel de l'état-civil, suite à l'ouverture de l'hôpital de Mercy.

Globalement, l'ADC diminue de 974k€ pour atteindre 28 833 867€, tandis que la dotation de solidarité communautaire (DSC) reversée à la Ville reste inchangée à 3 220 000 €.

### *Les produits d'exploitation*

Les évolutions de ce poste sont principalement le fait d'une inscription nouvelle, appelée à devenir récurrente : le remboursement par Metz Métropole, induit par la mutualisation des services informatiques, d'un montant de 2 223k€ (voir observations introductives).

On notera par ailleurs des recettes d'opérations immobilières d'une année habituelle (2,0M€), alors que les comptes 2011 avait intégré le produit de la vente des terrains de Sébastopol pour 1,5M€, et les bilans de clôture des ZAC des Hauts de Queuleu et de Sébastopol pour 5,3M€.

### **Les dépenses de fonctionnement**

La qualité de prévision - exécution des dépenses réelles reste élevée. Leur taux de réalisation est de 94,5% (il était de 97,3% en 2011 et 96,8% en 2010). Plus particulièrement, il se monte à 84,5% pour les charges générales, 94,3% pour les subventions versées, et atteint 99,8% pour les frais de personnel.

Corrigées des montants de dépenses signalés plus haut (DCSI, CCAS), **les dépenses réelles de fonctionnement augmentent en 2012 de 2,9%**.

### *Les dépenses de personnel*

**L'évolution des dépenses de personnel est contrôlée, à 74,4 M€.** L'augmentation en niveau est de 3,3% par rapport à 2011. **Hors mouvements signalés, les frais de personnel représentent 52,2% des dépenses réelles de fonctionnement.** Pour mémoire, le ratio était de 52,5% en 2011 et 52,3% en 2010.

### *Les subventions*

Les subventions, au service des politiques publiques menées par la Ville, constituent un aspect majeur de l'intervention en soutien aux initiatives citoyennes et locales, avec un montant global de 34,9M€ (31,5M€ en 2011).

Parmi elles, il convient de signaler l'effort plus particulier en faveur de la jeunesse et des pratiques sportives (+7,7%), de Metz en Scènes (+4,2%) et de la politique de la ville (+4,1%).

La forte augmentation apparente de la subvention au CCAS (+26,7%) n'est que l'effet mécanique du reversement des dotations de la CAF, tandis que l'apport de la Ville reste constant (voir observations introductives). Déduction faite de cette somme ponctuelle, l'évolution des subventions totales versées s'établit à +1,0% entre 2011 et 2012.

### *Les charges générales*

Elles augmentent de 4,8M€, dont 3,5M€ en raison du seul remboursement de frais à Metz Métropole pour la mutualisation informatique. Hors cet élément ponctuel, l'augmentation des charges générales récurrentes est globalement maîtrisée, et s'élève à 3,7% de 2011 à 2012.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement présente un **total général en recettes de 87 703 248€, et en dépenses de 99 764 384€, respectivement en hausse de 20,39 et de 25,03%** par rapport à 2011.

Il convient de discerner les encaissements et décaissements réels, sous réserve de mouvements atypiques de trésorerie (voir observations introductives). La marque de l'année 2012 reste bien son investissement "record".

### Les recettes d'investissement

Hors opérations sous mandat et mouvements neutres de trésorerie, les recettes réelles d'investissement enregistrent un recul de 4,0%, du fait que la Ville n'a pas souscrit de nouvel emprunt en 2012.

#### *Emprunt et trésorerie - Mobilisation des ressources propres*

Pour rappel, les inscriptions budgétaires 2012 font apparaître néanmoins des opérations de trésorerie pour 4,9M€, sans aucune incidence sur l'encours de dette.

L'encours moyen des villes de plus de 100 000 habitants s'établissait en 2011 à 1 088€. **Fin 2012, l'encours de dette se monte pour Metz à 88€ par habitant** (hors engagements pris par la Ville pour le rachat de terrains aménagés dans la ZAC de l'Amphithéâtre), contre 100€ un an plus tôt.

Dans le même temps, **14M€ issus des ressources propres de la Ville ont été utilisés au financement des investissements réalisés en 2012.**

#### *FCTVA*

La recette réalisée baisse de 505k€ (- 8,8%), compte tenu du montant des investissements de la Ville en 2011.

En outre, il est à noter que les autres recettes ne marquent pas d'évolution significative, hormis d'une part les amortissements et opérations d'ordre (+ 18,6%), et d'autre part, l'affectation du résultat antérieur (- 18,0%), qui se compensent globalement (solde de +2,2%).

Enfin, la reprise des opérations sous mandat (essentiellement pour le Mettis) procure en 2012 8,8M€ de recettes supplémentaires, par rapport à l'année précédente.

### Les dépenses d'investissement

**Les dépenses réelles d'investissement augmentent hors mouvements signalés de 13,9%**, qu'elles soient propres à la Ville, ou réalisées sous mandat.

**Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement** (hors conventions de mandats et dette) **atteint en 2012 le niveau exceptionnel de 68,4%** (57,2% en 2011 et 54,4% en 2010). Il atteint même les 76,1% pour les travaux en particulier, et 82,9% pour les

subventions d'équipement versées.

### ***Les études et travaux***

Alors que les frais d'études reculent de 254k€, les travaux réalisés en propre par la Ville augmentent de plus de 14M€ (+52,1%), pour atteindre 40,9M€.

### ***Les subventions d'équipement***

En 2012, la Ville finalise son engagement de financement pluriannuel direct au bénéfice du projet METTIS, avec le versement de la dernière fraction du fonds de concours, d'un montant de 5M€.

**Au total, en incluant les travaux sous mandat et les subventions, en 2012 la Ville aura réalisé 66,1M€ de dépenses d'investissement, au service des Messins, et en soutien à l'activité économique locale.**

## ***Documents complémentaires en Annexe***

- ANNEXE 1 : Données chiffrées du Compte Administratif Principal de 2012
- ANNEXE 2 : Mouvements comptables constatés à la clôture de l'exercice 2012
- ANNEXE 3 : Maquette du Compte Administratif 2012

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

La Commission des Finances entendue,

**VU** les instructions budgétaires M14, M4 et M49,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-12 et suivants et L2313-1 et suivants,

**VU** les délibérations des Comptes de Gestion, Principal et Annexes, du 4 Juillet 2013,

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de l'un de ses membres, Monsieur Richard LIOGER, Premier Adjoint au Maire, désigné conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi communale du 6 juin 1895 modifiée délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2012 dressé par Monsieur Dominique GROS, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- 1) **DE LUI DONNER ACTE** de la présentation du Compte Administratif 2012, lequel peut se résumer ainsi :

<b><u>BUDGET PRINCIPAL</u></b>		
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Résultat reporté	1 668 762,91 €	
Opérations de l'exercice	99 764 384,22 €	87 703 248,29 €
Total d'investissement	<b>101 433 147,13 €</b>	<b>87 703 248,29 €</b>
<b>Déficit d'investissement</b>		<b>-13 729 898,84 €</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Résultat reporté		10 071 566,62 €
Opérations de l'exercice	158 487 553,82 €	167 137 876,61 €
Total de fonctionnement	<b>158 487 553,82 €</b>	<b>177 209 443,23 €</b>
<b>Excédent de fonctionnement</b>		<b>18 721 889,41 €</b>
<b>TOTAL GENERAL DU BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>259 920 700,95 €</b>	<b>264 912 691,52 €</b>
<b>EXCEDENT TOTAL DU BUDGET PRINCIPAL</b>		<b>4 991 990,57 €</b>
Restes à réaliser	33 157 316,38 €	28 595 866,41 €
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>	<b>33 157 316,38 €</b>	<b>33 587 856,98 €</b>
<b>EXCEDENT NET</b>		<b>430 540,60 €</b>



## BUDGET ANNEXE DES EAUX

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Résultat reporté		5 861 204,18 €
Opérations de l'exercice	3 233 025,88 €	2 853 912,25 €
Total d'investissement	<b>3 233 025,88 €</b>	<b>8 715 116,43 €</b>
<b>Excédent d'investissement</b>		<b>5 482 090,55 €</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Résultat reporté	15 453,75 €	
Opérations de l'exercice	1 255 827,81 €	1 404 414,63 €
Total de fonctionnement	<b>1 271 281,56 €</b>	<b>1 404 414,63 €</b>
<b>Excédent de fonctionnement</b>		<b>133 133,07 €</b>
<b>TOTAL GENERAL DU BUDGET ANNEXE</b>	<b>4 504 307,44 €</b>	<b>10 119 531,06 €</b>
<b>EXCEDENT TOTAL DU BUDGET ANNEXE</b>		<b>5 615 223,62 €</b>
Restes à réaliser	4 201 876,89 €	2 097 500,00 €
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>	<b>4 201 876,89 €</b>	<b>7 712 723,62 €</b>
<b>EXCEDENT NET</b>		<b>3 510 846,73 €</b>

**BUDGET ANNEXE DU CAMPING**

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Résultat reporté		503 824,77 €
Opérations de l'exercice	3 808,44 €	38 545,34 €
<b>Total d'investissement</b>	<b>3 808,44 €</b>	<b>542 370,11 €</b>
<b>Excédent d'investissement</b>		<b>538 561,67 €</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Résultat reporté		139 653,02 €
Opérations de l'exercice	208 843,43 €	281 055,58 €
<b>Total de fonctionnement</b>	<b>208 843,43 €</b>	<b>420 708,60 €</b>
<b>Excédent de fonctionnement</b>		<b>211 865,17 €</b>
<b>TOTAL GENERAL DU BUDGET ANNEXE</b>	<b>212 651,87 €</b>	<b>963 078,71 €</b>
<b>EXCEDENT TOTAL DU BUDGET ANNEXE</b>		<b>750 426,84 €</b>
Restes à réaliser	286 266,65 €	
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>	<b>286 266,65 €</b>	<b>750 426,84 €</b>
<b>EXCEDENT NET</b>		<b>464 160,19 €</b>

## BUDGET ANNEXE DES ZONES

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Résultat reporté	2 468 938,55 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	9 260 903,65 €	10 121 831,16 €
Total d'investissement	<b>11 729 842,20 €</b>	<b>10 121 831,16 €</b>
<b>Déficit d'investissement</b>		<b>-1 608 011,04 €</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Résultat reporté		1 033 358,20 €
Opérations de l'exercice	8 743 406,50 €	7 708 630,72 €
Total de fonctionnement	<b>8 743 406,50 €</b>	<b>8 741 988,92 €</b>
<b>Déficit de fonctionnement</b>		<b>-1 417,58 €</b>
<b>TOTAL GENERAL DU BUDGET ANNEXE</b>	<b>20 473 248,70 €</b>	<b>18 863 820,08 €</b>
<b>DEFICIT TOTAL DU BUDGET ANNEXE</b>		<b>-1 609 428,62 €</b>
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-1 609 428,62 €</b>
<b>DEFICIT NET</b>		<b>-1 609 428,62 €</b>

- 2) **DE CONSTATER** pour les quatre budgets les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, et aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser,
- 4) **D'ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Le Maire de Metz,

Dominique GROS

Service à l'origine de la DCM : Finances  
Commissions :  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.1 Decisions budgetaires

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.  
Membres assistant à la séance : 40 Absents : 15 Dont excusés : 15

**Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**